

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, à la Maison des Arts et Loisirs,

Le MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 à 10h00

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2024.

Affaires générales :

- Compte-rendu de la commission « Développement de la vie locale, fêtes, cérémonies, associations, tourisme » du 24 septembre 2024,
- Construction de 11 logements locatifs sociaux Allée des Peupliers : Projet d'avenant à la convention de partenariat et au bail emphytéotique,
- Projet de convention avec l'hôtel de plein air « LE PHARE » pour la mise en place d'une activité aquatique,
- Dérogation au repos dominical,

Urbanisme / réseaux / voirie :

- Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Île de Ré – Avis de la commune,
- Dénomination de l'aire de jeux du Gros-Jonc,

Personnel communal :

- Adhésion à la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime,
- Protection sociale complémentaire : adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime en matière de protection sociale pour le risque prévoyance,
- Assurance des risques statutaires : adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime en matière d'assurance des risques statutaires,

Questions diverses

Le Maire,


Alain POCHON